



Catégorie des titulaires de visa pour démarrage d'entreprise certificat d'engagement pour les entités désignées

INSTRUCTIONS

1.0 Renseignements sur l'entité désignée

La présente section doit être remplie par l'entité désignée principale.

1.1 Nom de l'entité désignée

Vous devez inscrire ici le nom complet de l'entité désignée, tel qu'il est affiché sur le site Web d'IRCC.

1.2 Type d'entité désignée

Sélectionnez le type d'entité désignée dans le menu déroulant. Vous avez le choix entre « Groupe d'investisseurs providentiels », « Incubateur d'entreprises » et « Fonds de capital-risque ».

2.0 Renseignements sur le demandeur

2.1 Nom du demandeur principal

Il est important que cette section indique le nom du demandeur exactement comme il apparaît dans son passeport ou ses titres de voyage, ainsi que tout autre nom sous lequel cette personne est connue. Par exemple, Mitch Soon est le nom que vous donnez à cette personne. Toutefois, vous savez que son nom officiel est Myasong SoonLi et avez obtenu une confirmation sur ce point. Dans ce cas, vous devez inscrire Myasong SoonLi dans les sections intitulées « Nom » et « Prénom(s) » et Mitch Soon dans la section « Autre(s) nom(s) ».

2.2 Date de naissance du demandeur (AAAA-MM-JJ)

Vous devez indiquer votre date de naissance (AAAA-MM-JJ).

2.3 Pays ou territoire de naissance du demandeur (tel qu'il figure dans le passeport).

Vous devez indiquer votre pays ou territoire de naissance (tel qu'il apparaît dans le passeport).

2.4 Cette personne est-elle essentielle à l'entreprise?

Vous devez indiquer si cette personne est essentielle à l'entreprise. Par exemple, si vous ne souhaitez pas investir dans cette entreprise sans la participation de cette personne, celle-ci devrait être désignée comme personne essentielle sur le certificat d'engagement.

Remarque : Si la demande d'une personne jugée essentielle est refusée ou retirée, les demandes de tous les autres membres de l'équipe seront refusées.

2.5 Adresse postale

Vous devez indiquer l'adresse postale du demandeur principal.

2.6 Numéro de téléphone

Vous devez indiquer votre numéro de téléphone.

2.7 Adresse électronique

Vous devez indiquer votre adresse électronique.

3.0 Membres de l'équipe d'entrepreneurs (qui ne sont pas citoyens canadiens ni résidents permanents du Canada)

Il s'agit des autres membres de l'équipe d'entrepreneurs visés par votre investissement et qui demandent un visa dans le cadre du même engagement. Dans cette section, vous devez indiquer les coordonnées de tous les membres de l'équipe d'entrepreneurs en vous assurant que le nom, l'adresse postale, le numéro de téléphone et l'adresse électronique de chaque demandeur correspondent à ceux qui figurent sur son passeport ou ses titres de voyage. Si la personne que vous nommez est essentielle à l'entreprise, cochez « Oui ».

Remarque : Bien que vous deviez nommer tous les membres de l'équipe dans cette section, un seul certificat d'engagement est requis pour l'équipe d'entrepreneurs. Toutefois, chaque personne doit recevoir sa propre lettre de soutien.

Le certificat d'engagement doit être approuvé par un représentant autorisé de l'entité désignée. Les détails de l'entente sont énoncés dans un document appelé « liste de modalités » ou « entente avec le client » qui doit être envoyé à IRCC par voie électronique avec le certificat d'engagement.

4.0 Renseignements sur l'entreprise

4.1 Nom de l'entreprise

Indiquez le nom (ou le titre provisoire) de l'entreprise et la dénomination sociale de l'entreprise (si elle est différente).

4.2 Type d'entreprise

Vous devez décrire le type d'entreprise qui sera créée. Ne vous contentez pas d'inscrire simplement un terme technique dans cette section. Par exemple, n'écrivez pas seulement « agriculture expérimentale ». Vous devez donner une description complète. Par exemple, « Cette entreprise est mise sur pied à titre d'exploitation agricole expérimentale où nous cultiverons une nouvelle variété de riz dont le cycle de croissance est plus court que celui du riz normalement cultivé dans les climats froids, comme celui de l'Alberta ».

4.3 Secteur d'activité de l'entreprise

Indiquez le secteur d'activité de l'entreprise.

4.4 Emplacement de l'entreprise

Indiquez dans quelle ville/province l'entreprise en démarrage sera établie et exploitée.

4.5 Justification de l'entrée rapide au Canada

Vous devez indiquer s'il y a des raisons opérationnelles urgentes justifiant que le demandeur vienne au Canada avant d'avoir obtenu la résidence permanente. Sélectionnez « oui » ou « non ». Dans l'affirmative, donnez une explication.

4.6 Activités de l'entreprise au Canada

Vous devez indiquer de façon précise quelle partie des activités de l'entreprise se déroulera au Canada.

5.0 Structure de l'entreprise

5.1 Contrôle de la propriété intellectuelle ou d'autres éléments d'actif de l'entreprise

Les demandeurs doivent exercer un contrôle sur la propriété intellectuelle et les autres éléments d'actif qu'ils apportent à l'entreprise (le cas échéant). Vous devez confirmer que vous avez exercé la diligence voulue (notamment en ce qui concerne la provenance des fonds), conformément aux exigences. Sélectionnez « oui » ou « non ».

5.2 Structure financière et juridique de l'entreprise et détails concernant sa constitution en société par actions

Décrivez la structure financière et juridique de l'entreprise, y compris les détails concernant sa constitution actuelle ou prévue en société par actions. Cette section doit préciser toute personne détenant un intérêt (droits de vote rattachés aux actions) dans l'entreprise.

- Qui détient des droits de vote dans l'entreprise?
- Quel pourcentage des droits de vote appartient au demandeur?
- Quelles autres personnes ou entités détiennent des droits de vote?
- Est-ce que l'entreprise a été constituée en société par actions? Si la réponse est « non », quels sont les projets à cet égard?

Veuillez noter que les règles suivantes s'appliquent au contrôle des droits de vote dans l'entreprise :

- (a) Chacun des demandeurs doit détenir au moins 10 % des droits de vote rattachés aux actions de la société en circulation;
- (b) Il est interdit à toute personne ou entité, sauf aux participants admissibles (entités désignées et demandeurs constituant l'équipe d'entrepreneurs), **de détenir 50 % ou plus** du nombre total de droits de vote rattachés aux actions de la société en circulation. Les **participants admissibles doivent détenir plus de 50 %** des droits de vote.

5.3 Quels sont les rôles des membres de l'équipe dans l'entreprise?

Vous devez préciser le rôle particulier que joue chaque membre de l'équipe dans l'entreprise en démarrage. Par exemple, si le demandeur entend agir comme président-directeur général, vous devez préciser son titre et les tâches dont il sera responsable.

5.4 Investissement total dans l'entreprise

En tant qu'entité désignée principale, vous devez indiquer le montant que vous investissez dans l'entreprise proposée. Précisez le montant investi en espèces et détaillez toutes les contributions en nature, les autres contributions et leur valeur. Si d'autres entités désignées investissent également dans l'entreprise, vous devez indiquer, dans cette section, le nom de ces entités désignées et le montant que chacune investit. Il est important de se rappeler qu'un engagement impliquant un fonds de capital-risque désigné nécessite automatiquement un investissement minimal de 200 000 \$ alors que les investissements des groupes d'investisseurs providentiels ne doivent atteindre que le seuil minimal d'investissement, établi à 75 000 \$.

5.5 Intérêt dans l'entreprise

Vous devez indiquer si une personne autre que les demandeurs et l'entité désignée détiennent, ou pourraient détenir des droits de vote dans l'entreprise. Sélectionnez « oui » ou « non ». Indiquez le nom des membres qui investissent dans l'entreprise si l'entité désignée est un groupe d'investisseurs providentiels.

5.6 Indiquez les non-demandeurs détenant un intérêt dans l'entreprise

Pour toutes les autres parties, indiquez leur nom, le montant de l'investissement, la part dans l'entreprise, la fonction et le rôle.

5.7 Modalités

5.7a Détaillez tous les services que l'entité désignée doit fournir aux demandeurs.

5.7b Détaillez tous les honoraires facturés à ces demandeurs par l'entité désignée et tous les autres coûts que devront assumer les demandeurs ainsi que l'endroit et le moment où l'échange de fonds aura lieu.

5.7c Précisez les autres modalités applicables à l'investissement et/ou à l'engagement effectués par l'entité désignée.

5.8 l'entreprise est-elle une entreprise admissible?

On entend par « entreprise admissible » une entreprise créée par le demandeur qui répond à tous les critères suivants :

Au moment où le demandeur obtient un engagement d'une organisation désignée :

- le demandeur détient 10 % ou plus des droits de vote rattachés aux actions de la société en circulation (jusqu'à cinq personnes peuvent présenter une demande à titre de propriétaires)
- ET
- les demandeurs et l'organisation désignée détiennent conjointement plus de 50 % du total des droits de vote rattachés à toutes les actions de la société en circulation.

Au moment de l'obtention de la résidence permanente :

- le demandeur assure une gestion active et continue de l'entreprise à partir du Canada;
- an une partie essentielle des activités de l'entreprise se déroule au Canada;
- l'entreprise est constituée en société par actions au Canada.

5.9 Détails du programme d'incubateur d'entreprises (s'il y a lieu)

Remplissez la section ci-dessous si vous êtes un incubateur d'entreprises désigné.

6.0 Diligence raisonnable

6.1 Diligence raisonnable exercée

Avez-vous exercé une diligence raisonnable à l'égard du demandeur, de l'entreprise et de l'investissement (notamment en ce qui concerne la source des fonds)? Sélectionnez « oui » ou « non ».

7.0 Renseignements généraux

7.1 Lien avec le demandeur

Est-ce que vous ou l'un des membres du groupe d'investisseurs êtes apparentés par liens de consanguinité ou par alliance avec le demandeur ou avec toute autre personne indiquée dans l'engagement ou avec quiconque a présenté la proposition en vue d'obtenir votre appui? Sélectionnez « oui » ou « non ». Dans l'affirmative, veuillez joindre un document distinct dans lequel vous indiquez le nom de ces personnes et décrivez la nature de ces liens.

7.2 Avez-vous déjà fait des affaires avec quiconque est associé à cette entreprise?

Est-ce que vous ou l'un des membres du groupe d'investisseurs êtes un ancien partenaire du client? Est-ce que vous ou l'un des membres du groupe d'investisseurs avez déjà travaillé avec le client auparavant? Est-ce que vous ou l'un des membres du groupe d'investisseurs avez déjà travaillé avec une personne associée à l'entreprise auparavant? Vous devez indiquer toute relation d'affaires antérieure que vous ou l'un des membres du groupe d'investisseurs avez déjà entretenue avec quiconque est associé à cette entreprise. Sélectionnez « oui » ou « non ». Dans l'affirmative, veuillez joindre un document séparé dans lequel vous indiquez qui sont ces personnes et expliquez la relation d'affaires précédente.

7.3 Comment avez-vous pris connaissance de ce plan d'affaires?

Comment avez-vous ou l'un des membres de votre groupe d'investisseurs a-t-il pris connaissance de cette occasion d'investissement? Est-ce que vous ou l'un des membres de votre groupe d'investisseurs avez déjà rencontré le demandeur ou d'autres membres de son équipe lors d'une réunion ou d'un atelier? Les avez-vous rencontrés lors d'un événement organisé par l'industrie? Ont-ils communiqué directement avec votre entité désignée? Vous devez fournir des renseignements généraux dans cette section.

7.4 Indiquez toutes les personnes qui ont préparé le plan d'affaires, ainsi que leurs coordonnées.

8.0 Permis de travail pour demandeurs essentiels (le cas échéant)

Si vous avez indiqué à la section 2.4 et (s'il y a lieu) à la section 3.0 que le demandeur était essentiel à l'entreprise et que vous jugez essentiel que cette personne vienne au Canada avant d'avoir obtenu le statut de résident permanent afin d'accélérer l'établissement de l'entreprise en démarrage, vous devez indiquer à IRCC que vous appuyez la demande de permis de travail du demandeur en répondant aux questions qui suivent.

8.1

Le demandeur **peut être admissible** à un permis de travail de courte durée afin de faciliter son entrée au Canada si vous appuyez le besoin relatif au permis de travail. De plus, pour être **admissible** à un permis de travail pour démarrage d'entreprise, le demandeur doit remplir les conditions suivantes :

- Le demandeur doit avoir l'intention de résider dans une province ou un territoire autre que le Québec;
- Il doit détenir un certificat d'engagement/une lettre de soutien délivré par vous, à titre d'entité désignée, précisant que le demandeur du permis de travail est une personne « essentielle » et que des **raisons opérationnelles urgentes justifient l'entrée rapide du demandeur au Canada** (la section 8.0 du certificat d'engagement a été remplie);
- Le demandeur doit disposer des fonds nécessaires pour subvenir à ses besoins pendant 52 semaines.

IRCC évaluera l'autonomie financière du demandeur en fonction de la taille de sa famille et du seuil de faible revenu (SFR) de Statistique Canada pour une période de 52 semaines. Vous devez indiquer que votre organisation a obtenu la confirmation que le demandeur dispose des ressources financières suffisantes lui permettant de subvenir à ses besoins et à ceux des personnes à sa charge durant la période de 52 semaines pour laquelle le permis de travail est demandé. Sélectionnez « oui » ou « non ».

Pour démontrer l'autonomie financière du demandeur, les fonds doivent être disponibles, transférables et libres de dettes et d'autres obligations. Les sommes que votre organisation a pu verser au demandeur peuvent être incluses dans cette évaluation, pourvu que les fonds lui aient été fournis pour payer ses frais de subsistance et non pour couvrir des frais liés au lancement ou à l'exploitation de la nouvelle entreprise au Canada.

Un relevé bancaire récent ou d'autres documents ou instruments financiers ainsi qu'une déclaration signée du demandeur indiquant que les fonds sont disponibles, transférables au Canada et libres de dettes et d'autres obligations sont suffisants.

[Consultez le tableau du SFR à jour sur le site Web d'IRCC.](#)

Lettre de soutien

Les renseignements contenus dans la lettre de soutien seront générés automatiquement à partir de ceux que vous avez inscrits dans le certificat d'engagement.

Vous devez imprimer une lettre pour chaque membre de l'équipe d'entrepreneurs, car chaque demandeur doit joindre une lettre de soutien à sa demande de résidence permanente.

Si vous avez indiqué que le demandeur est essentiel à l'entreprise et qu'un permis de travail est demandé pour lui permettre de venir au Canada avant l'obtention de la résidence permanente, le demandeur doit également joindre la lettre de soutien à sa demande de permis de travail.

La liste de modalités ou l'entente avec le client doit être envoyée à IRCC par voie électronique avec le certificat d'engagement.